



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02204

Numéro SIREN : 752 372 722

Nom ou dénomination : SBDM

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2017 sous le numéro de dépôt 16386

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

01012016

31122016

X

Désignation de la société:

SAS SBDM

Adresse du siège social:

ROUTE DE NICE LES SOLANS
STATION SERVICE AVIA
13400 AUBAGNE

SIRET

7 5 2 3 7 2 7 2 2 0 0 0 2 1

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées station service et superette

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%

0

Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*

18 426

Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme

Autres PV

PV à long terme

PV exonérées (art.

imposables à 19%

imposables à 19%

imposables à 0%

238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense

art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements
immobiliers cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOTCABINET KOUKOYAN VINCENT
299 AVENUE SAINT ANTOINE

13015 MARSEILLE

Tél: 04.91.92.01.61

N° d'agrément du CGA

Date: 22/02/2017

Lieu

Qualité et nom du signataire:

Président

Signature

MME MAUREL-GAY

Tél:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Montant des sommes versées :					
		à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
Mme GARCIN CHRISTINE ASSOCIE PRESIDENT 3166 QUARTIER DU COULARET 13360 ROQUEVAIRE	700	2016					
M MAUREL-GAY DENIS ASSOCIE 3166 QUARTIER DU COULARET 13360 ROQUEVAIRE	300	2016	11 931				

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

M MAUREL GAY FRANCK 3166 LE COULARET
13360 ROQUEVAIRE

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	32 546	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS SBDM Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise ROUTE DE NICE LES SOLANS 13400 AUBAGNE

Numéro SIRET * 7 5 2 3 7 2 7 2 2 0 0 0 2 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 057	2 345
	Immobilisations financières * (1)	040	042	600	600
	Total I (5)	044	048	2 657	2 945
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	30 318	31 393
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)				5 050
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074	976	2 142
	Valeurs mobilières de placement	080	082		80
	Disponibilités	084	086	78 181	73 171
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	109 476	111 837
	Total général (I+II)	110	112	112 133	114 782
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000	15 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		5 234	(14 526)
	Résultat de l'exercice	136		17 615	19 760
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		37 849	20 234
	Total II	154			8 821
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				
	Emprunts et dettes assimilées	156		10 581	432
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		46 381	73 266
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 924	17 322	12 029
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		74 284	85 727
	Total général (I + II + III)	180		112 133	114 782
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS SBDM</u>		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				1 3 1 1 2 2 0 1 6							1 3 1 1 2 2 0 1 5										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210		1 671 363				1 974 419						
	Production vendue	biens et livraisons			215				214												
			services *		217				218		3 308				6 564						
	Production stockée *								222												
	Production immobilisée *								224												
	Subventions d'exploitation reçues								226												
Autres produits								230		8 841				6							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		1 683 512				1 980 989							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234		1 548 957				1 833 792						
	Variation de stock (marchandises) *								236		1 075				11 508						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238		17				100						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240												
	Autres charges externes * :								242		63 388				65 229						
	Impôts, taxes et versements assimilés								244		3 002				2 945						
	Rémunérations du personnel *								250		31 526				27 662						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		11 649				8 073						
	Dotations aux amortissements *								254		288				288						
	Dotations aux provisions								256						8 821						
	Autres charges								262		1 366				972						
	Total des charges d'exploitation (II)								264		1 661 267				1 959 391						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		22 245				21 599							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								280						0						
	Produits exceptionnels								290		600										
	Charges financières								294		1 440				887						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				300		1 025				659					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348															
	Impôts sur les bénéfices *								306		2 764				293						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		17 615				19 760						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312		17 615		314									
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318												
	Provisions non déductibles *								322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		2 764										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-ccts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997						
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurale (44, septies)	127		Zones de revitalisation rurale (44, septies)	138		342							
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art 24 quinquies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 septies)	990										
Divers (44, quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346					350	1 953							
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352		18 426		354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370		18 426		372									

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS SBDM

31/12/2016

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		1 953
Total des déductions diverses	350	1 953

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SBDM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450	2 872	452		454		456	2 872	2 872
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	600	482		484		486	600	600
TOTAL		490	3 472	492		494		496	3 472	3 472

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	527	542	288	544		546	815
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	527	572	288	574		576	815

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SBDM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	8 821	622		624	8 821	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	8 821	682		684	8 821	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	334 513
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	320 197
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS SBDM

31/12/2016

Détail des Autres Imputations**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**
Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Néant ☐ *Désignation de l'entreprise : SAS SBDMExercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	1 671 363
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	3 308
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	20
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	1 674 690

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	1 548 957
Variation de stock (marchandises)	122	1 075
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	17
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	21 388
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1 366
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	1 572 803

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	101 888
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	101 888
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case I17, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		1 674 670
Période de référence du 024 01/01/2016 au 160 31/12/2016	186		
Date de cessation			

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

7 5 2 3 7 2 7 2 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SBDM

ADRESSE (voie)

ROUTE DE NICE LES SOLANS

STATION SERVICE AVIA

CODE POSTAL

13400

VILLE

AUBAGNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom patronymique

GARCIN

Prénom(s)

CHRISTINE

Nom marital

MAUREL-GAY

% de détention

70.00

Nb de parts ou actions

700

Naissance :

Date

190465

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

3166

Voie

QUARTIER DU COULARET

Code postal

13360

Commune

ROQUEVAIRE

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

MAUREL-GAY

Prénom(s)

DENIS

Nom marital

% de détention

30.00

Nb de parts ou actions

300

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

3166

Voie

QUARTIER DU COULARET

Code postal

13360

Commune

ROQUEVAIRE

Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE[illegible]

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Debit	Credit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 CHARGES EXPLS/GER GESTION			839.92
10/05/2016 B2 CHQ. 5505086 FRANCHISE ASS	300.00		
02/11/2016 B2 CHQ. 7696661 URSSAF MAJ	39.92		
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEUR			684.94
15/04/2016 B2 CHQ. 5505080 CVAE 2015	267.00		
04/10/2016 B2 CHQ. 7696657 IRP AUTO 2015	417.94		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PROD. EXO GER GESTION			600.00
31/12/2016 EI AJUSTEMENT COMPTE		600.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-1	
	31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 071	2 872	288	12.28
21810000 INSTALL AGENCEMENT AMENAGEMENT	2 872	2 872		
28181000 AMT AGENCEMENT INSTALLAT°	815	527	288	54.65
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	600	600		
27550000 DEPOT ET CAUTIONNEMENTS VERSES	600	600		
TOTAL I	2 671	3 472	288	9.78
MARCHANDISES	20 218	26 545	1 075	3.42
37107200 STOCK MARCHANDISES	3 643	6 545	2 902	44.34
37700000 STOCK CARBURANT	26 675	24 848	1 827	7.35
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		5 050	5 050	100.00
41100000 COLLECTIF CLIENTS		5 050	5 050	100.00
AUTRES CREANCES	976	2 442	1 166	54.43
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	838		838	
42500000 AVANCES ET ACOMPTES		900	900	100.00
44400000 ETAT I S		419	419	100.00
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	139	823	685	83.16
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		80	80	100.00
50300000 VAL.MOBILIERES PLACEMENT		80	80	100.00
DISPONIBILITES	78 181	73 171	5 010	6.85
51120000 VIR ESP OU CHQ A VENIR	15 171	14 562	610	4.19
51220000 LCL CPTE N°3002030750000070429		11 900	11 900	100.00
53100000 CAISSE	63 010	46 710	16 300	34.90
TOTAL II	109 476	113 857	2 361	2.11
TOTAL GENERAL	112 152	127 329	4 649	2.81

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	19/10/2015	19/10/2014	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL				
10101000 CAPITAL	15 000	15 000		
REPORT A NOUVEAU				
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	5 234	14 526	19 760	136.03
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	5 234	14 526	14 526	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	17 615	19 760	2 145	10.85
TOTAL I	37 849	49 286	11 437	27.06
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
15110000 PROVISIONS POUR LITIGES		8 505	8 505	100.00
15800000 PROV CH SOC CP		316	316	100.00
TOTAL II		8 821	8 821	100.00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				
51210000 BANQUES CPTE N°56021738850		432	432	100.00
51220000 LCL CPTE N°3002030750000070429	10 581		10 581	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	46 381	73 266	26 885	36.69
AUTRES DETTES				
42100001 Rémun. HAZIL ZOHRA		451	451	100.00
42100007 Rémun. MAUREL-GAY DENIS	4 715	1 137	3 578	314.86
42100008 Rémun. BUNEL STEFANY		658	658	100.00
42820000 CONGES A PAYER		1 020	1 020	100.00
43100000 URSSAF	3 359	3 511	152	4.33
43702000 IRP AUTO	1 671	2 002	331	16.53
43703000 TAXE APPRENTISSAGE	221	181	40	22.16
43704000 ANFA	410	336	74	22.16
44400000 ETAT I S	519		519	
44550000 T.V.A A DECAISSER	3 849	2 226	1 623	72.91
45500000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	1 924	52	1 872	NS
46000000 CONSIGNE BUTAGAZ	602	379	223	58.92
46860000 CHARGES A PAYER		6	6	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	53	71	18	25.65
TOTAL III	77 223	85 727	8 504	11.03
TOTAL GENERAL	115 072	135 013	20 941	15.51

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ratio N/N-1	
	31/12/2016	31/12/2015	Ratio	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 658 837	1 945 880	287 043	14.75
70700000 VENTES CARBURANTS	4 093	8 699	4 606	52.95
70702100 GAZ BOUTEILLE	5 500	12 456	6 956	55.85
70720000 VENTES MARCHANDISES 5.50 %	2 933	7 384	4 451	60.28
70740000 VENTES MARCHANDISES 20%				
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 410	6 543	3 256	49.61
70602000 LAVAGE HAUTE PRESSION	1 410	3 543	2 133	60.20
70815000 COM DE PEINES ET SOINS	1 898	3 021	1 123	37.18
AUTRES PRODUITS	8 841	6	8 836	85
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	20	6	14	252.73
78150000 REP PROV° CHARGES/CP	8 505		8 505	
78151000 REP PROV CHARGES/CP	316		316	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 683 512	1 952 980	297 466	15.02
ACHATS DE MARCHANDISES	1 541 148	1 814 292	273 144	15.06
60701200 ACHATS ESSENCES	2 987	4 756	1 769	37.20
60710000 ACHATS MARCHANDISES 5.50 %	1 308	842	466	55.32
60729900 ACHATS TN 20%		1 998	1 998	100.00
60751000 ACHATS ACCESSOIRES AUTO	111	473	362	76.54
60752000 ACHATS AUTRES COMBUSTIBLES	2 422	8 426	6 003	71.25
60753000 ACHATS BUTAGAZ	981	3 005	2 025	67.36
60790000 ACHATS MARCHANDISES 20%				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	2 902	802	2 100	261.94
60371700 variation stock MARCHANDISES	1 827	10 707	12 534	117.06
60377000 VARIATION STOCK				
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	17	95	78	82.07
60220000 ACHATS FOURNIT.CONSUMMAB.		5	5	100.00
60800000 FRAIS ACCESSOIRES				
AUTRES CHARGES EXTERNES	1 624	47	1 624	392.21
60610000 FOURNITURE EDF	230	39	81	208.36
60610200 EAU	120	38	38	100.00
60630000 PETIT OUTILLAGE				
60631000 ENTRETIENS	42 000	38 500	3 500	9.09
61300000 LOYER	1 641	2 751	1 110	40.34
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 868	2 324	457	19.66
61500000 ENTRETIEN REPARATIONS	4 397	4 043	354	8.76
61610000 PRIMES D'ASSURANCES multirisqu	4 212	4 563	351	7.69
62260000 HONORAIRES COMPTABLES		120	120	100.00
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES		2 792	2 792	100.00
62265000 HONORAIRES DIVERS		66	66	100.00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	154		154	
62310000 PUBLICITE PUBLICATION		20	20	100.00
62380000 DONS POURBOIRES		5	5	100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	926	881	45	5.15
62620000 FRAIS TELECOMMUNICATIONS	1 120	2 164	1 044	48.24
62710000 SERVICES BANCAIRES	5 096	6 877	1 781	25.90
62780000 COMMISSIONS CB				

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES				
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	221	181	40	22.16
63130000 PART.FORM.CONTINUE(TRESOR	342	280	62	22.16
63511000 CFE	2 439	2 439		
63580000 AUTRES DROITS		45	45	100.00
	31 326	27 624	3 463	13.97
REMUNERATIONS DU PERSONNEL				
64110001 SALAIRES HAZIL		514	514	100.00
64110007 SALAIRES MAUREL-GAY	19 835	14 259	5 576	39.10
64110008 SALAIRES BUNEL	12 711	11 869	843	7.10
64120000 CONGES PAYES	1 020	1 020	2 041	200.00
	11 649	10 193	2 576	44.30
CHARGES SOCIALES				
64510000 COTISATIONS URSSAF	8 019	5 354	2 665	49.78
64535000 COTIS.RETRAITE NON CADRES	5 583	3 431	2 152	62.71
64950000 CICE	1 953	712	1 241	174.30
	288	288		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
68112400 DOTAT° AMORTISSEMENT	288	288		
		8 505	8 505	100.00
DOTATIONS AUX PROVISIONS				
68150000 DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEP		316	316	100.00
68151000 DAP CH SOC & CP				
	1 363	969	395	40.44
AUTRES CHARGES				
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	3	4	1	34.03
65860000 MARCHANDISES PERIMEES	1 363	969	395	40.73
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 651 267	1 953 124	1 993 123	15.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION				
PRODUITS FINANCIERS				
76300000 REVENUS DES AUTRES CREANC		0	0	100.00
	600	600	600	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	600		600	
	1 440	887	554	62.41
CHARGES FINANCIERES				
66160000 INTERETS BANCAIRES	1 440	887	554	62.41
	1 025	659	319	55.47
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
67180000 CHARGES EXEP.S/OPER.GESTION	340	659	319	48.44
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	685		685	
	2 764	293	2 471	843.84
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
69500000 IMPOTS SOCIETE	2 764	293	2 471	843.34
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	17 315	19 760	2 447	10.85

SAS SBDM

SAS au capital de 15 000.00 Euros

RCS MARSEILLE N° 2012B02204

Siège social : ROUTE DE NICE LES SOLANS STATION SERVICE AVIA
13400 AUBAGNE

RAPPORT DE LA GERANCE

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 1 674 670.45 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 1 980 983.80 Euros, soit une diminution de 15.46- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 17 615.44 Euros, soit 1.05 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 1 684 111.82 Euros contre 1 980 989.71 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 14.99- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 1 666 496.38 Euros contre 1 961 229.65 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 15.03- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 43 174.56 Euros et représentent 2.58 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 20.82 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 288.00 Euros et représentent 0.02 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 20 804.30 Euros soit 1.24 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	80 443.89 -	85 727.07 =	5 283.18-
Exercice en cours	79 157.69 -	74 283.99 =	4 873.70

Soit une augmentation de 10 156.88 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 17 615.44 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	17 615.44 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	15 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	22 849.11 Euros
Situation nette	:	37 849.11 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

SBDM
SAS au CAPITAL de 15000 €.
Siège social : ROUTE DE NICE LES SOLANS STATION SERVICE AVIA
13400 AUBAGNE
SIRET : 75237272200021
R.C.S MARSEILLE n° 2012B02204

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 30 Juin 2017

L'an Deux Mille DIX-SEPT, et le 30 Juin, à Dix Huit heures, les associées se sont réunies au siège de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur DENIS MAUREL-GAY, propriétaire de 300 parts,
- Madame CHRISTINE MAUREL-GAY, propriétaire de 700 parts,

Total des parts présentes ou représentées : 1000 parts sur les 1000 parts composant le capital social.

Madame CHRISTINE MAUREL-GAY préside la séance en qualité de présidente associée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et les annexes de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Puis il rappelle que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ci dessus énoncés ont été adressés aux associés non gérant plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Certifié conforme

Certifié conforme

SAS SBDM
STATION-SERVICE AVIA

RN96 13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 03 52 50
752 372 722 R.C.S. Marseille

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Convention visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966,
- Révision de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également l'absence de dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

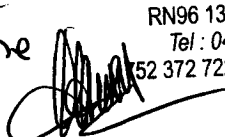
L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le RESULTAT de l'exercice clos le 31/12/2016 se montant à 17 615.44 €.

- ce résultat sera affecté en report à nouveau
- Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention de la nature de celles

*Certifié
conforme* 

*Certifié
conforme* 
SAS SBDM
STATION-SERVICE AVIA
RN96 13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 03 52 50
52 372 722 R.C.S. Marseille

visées à l'article 223-19 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve le montant des rémunérations, primes, avantages en nature, pour cet exercice versé au gérant à savoir, 0,00 € et décide de fixer la rémunération pour l'année en cours à 30 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Certifié conforme


Certifié conforme



SAS SBDM
STATION-SERVICE AVIA
RN96 13400 AUBAGNE
Tel : 04 42 03 52 50
752 372 722 R.C.S. Marseille